

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À L'OCCASION DE SON DEPLACEMENT À LA  
PREFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS

27 OCTOBRE 2020 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Bonjour,

Mesdames, messieurs,

Nous venons, avec le ministre de l'Intérieur, ici même dans la préfecture de Seine-Saint-Denis, de faire un point long sur l'ensemble des dossiers et de notre stratégie de lutte contre l'islamisme radical, les phénomènes de radicalisation, mais un point également plus large sur l'ensemble des politiques publiques.

Je veux d'abord remercier notre préfet pour son accueil et, avec lui, l'ensemble des services de l'État. Et je dois dire que c'est avec grande fierté que nous avons pu ici passer en revue tout le travail qui est effectué et je veux ici vraiment saluer l'engagement de nos fonctionnaires. L'ensemble des ministères était représenté autour de la table mais c'est, autour du préfet, un engagement fort dans un département magnifique, emblématique de nos défis, un département de jeunesse, un département d'opportunités économiques, un département qui porte tant d'infrastructures vitales pour notre pays ; et en même temps où les enjeux sont concentrés : les difficultés migratoires, la pauvreté et où il nous faut réinvestir encore plus massivement sur beaucoup de sujets.

Le Gouvernement, depuis plusieurs années, s'y est attelé avec des annonces fortes qui avaient été faites par Édouard PHILIPPE, qui ont été confirmées par Jean CASTEX. Je veux simplement ici vous dire que durant ces quelques heures que nous avons passées ensemble avec le ministre de l'Intérieur, monsieur le préfet et tous les services, nous avons pu faire un point détaillé sur les actions qui sont conduites depuis trois ans en matière de lutte contre la radicalisation.

Depuis trois ans, le ministre l'a rappelé, ce sont des centaines de structures qui ont été fermées, ce sont des écoles qui ne respectaient aucune loi de la République et qui n'étaient d'ailleurs pas des écoles qui ont pu être fermées, encore certaines récemment. Ce sont des structures qui mettaient en danger la vie d'autrui, mais surtout qui portaient une véritable idéologie de sortie de la République, de déconstruction de la République qui ont pu être ainsi dissoutes.

Toute cette action a été permise par la mobilisation, justement, de cette lutte contre la radicalisation. Celle-ci s'est intensifiée avec depuis maintenant bientôt un an une déclinaison territoriale et ses comités locaux qui sont sous la forme que nous avons justement constituée aujourd'hui. Avec des résultats tangibles, ces dernières semaines l'ont montré ici dans votre département, monsieur le préfet, et ils sont indispensables. Ces résultats continueront de venir et nous avons intensifié l'action ces derniers jours. Je veux remercier le ministre qui est avec moi et l'ensemble de ses services.

Je l'ai dit, suite à l'attentat de Conflans-Sainte-Honorine, nous allons renforcer encore ce qui était lancé. Il ne s'agit pas de faire de nouvelles déclarations. Nous savons ce qui est à faire, nous le savons. Et donc ce sont des actes qui sont attendus par nos concitoyens. Ces actes s'intensifieront.

Vous avez vu, ces derniers jours, plusieurs dizaines d'actions concrètes lancées contre des associations, aussi à l'égard d'individus qui portent un projet d'islamisme radical, c'est-à-dire une idéologie de destruction de la République.

Nous ne les laisserons pas passer.

Plusieurs d'entre eux, et l'enquête aura avancé et montrera les évolutions, mais ont une implication

dans l'attentat de vendredi. Les actions continueront, les mots nous les avons eus, le mal nous l'avons nommé. La stratégie, je l'ai expliquée, déployée aux Mureaux.

Mais nos concitoyens aujourd'hui doivent être protégés. Nos concitoyens dont la religion est l'islam doivent être protégés dans notre pays contre ce mal qu'est l'islam radical. Et je le dis ici parce que la volonté de ces islamistes, la volonté de ces idéologues est précisément, de retourner une partie de nos citoyens en raison de leur religion contre la République. Et ça non plus, nous ne le laisserons pas faire.

Dès demain en Conseil des ministres, nous aurons à dissoudre le groupement de fait Cheikh Yassine directement impliqué dans l'attentat. Des décisions de ce type à l'encontre d'associations, de groupements, d'individus suivront dans les prochains jours et les prochaines semaines.

Notre détermination est entière, les actes seront là, la République en a besoin.